



Renouvellement de titre de séjour « commerçant »

Par **sar11**, le **22/03/2012** à **22:27**

Bonjour,

Je suis algérienne, gérante et associée majoritaire d'une société SARL. Je viens d'avoir mon premier titre de séjour « commerçant » qui expire fin octobre 2012. Ce que je souhaiterais savoir qu'elles sont les pièces à fournir concernant les ressources pour renouveler ma carte. Dois-je me contenter seulement du bilan de la société ou faut-il me déclarer salarié pour avoir toutes les chances de mon côté. Je précise que jusqu'à ce jour je ne me suis pas déclarée salarié puisque les récépissés que j'ai eu ne m'y autorisaient pas. Merci d'avance.